

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT



Prestation de service Contrat Enfance et Jeunesse Caf – Ville du Bouscat 2016-2019

Les conditions ci-dessous, complétées des « conditions générales prestation de service Contrat enfance et jeunesse », constituent la présente convention.

Entre :

La commune du Bouscat représenté par Monsieur Patrick BOBET, Maire, dont le siège est situé Place Gambetta 33110 LE BOUSCAT

Ci-après désigné « le(s) partenaire(s) ».

Et :

La Caisse d'allocations familiales de la Gironde, représentée par son directeur, Monsieur Christophe DEMILLY, dont le siège est situé rue du Docteur Gabriel Péry – 33078 BORDEAUX CEDEX.

Ci-après désignée « la Caf ».

Préambule

Le Contrat « enfance et jeunesse » est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en :

⇒ favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :

- une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions inscrits au sein de la présente convention ;
- la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
- la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions ;
- une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.

⇒ recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

La couverture des besoins est recherchée par une implantation prioritaire des équipements sur les territoires les moins bien pourvus. Elle se traduit notamment par une fréquentation optimale des structures et un maintien des coûts de fonctionnement compatible avec le respect des normes réglementaires régissant le fonctionnement des structures.

L'objet de la convention

La présente convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service Contrat « enfance et jeunesse » (Psej).

Elle a pour objet de :

- déterminer l'offre de service adaptée aux besoins des usagers et aux disponibilités financières des co-contractants et les conditions de sa mise en œuvre ;
- décrire le programme des actions nouvelles prévues dans le schéma de développement qui constitue l'annexe 2 de la présente convention ;
- fixer les engagements réciproques entre les signataires.

Les modalités de financement

Le mode de calcul de la Psej et la révision des droits

Le financement de la Psej est détaillé ci-après en annexe 1 de la présente convention.

Les parties à la présente convention conviennent que ce financement peut prendre en compte la réalisation d'actions nouvelles au titre de la présente convention sur une période antérieure à sa date de signature par l'ensemble des parties, à compter du 1^{er} janvier 2016.

La Psej distingue deux types d'actions : les actions nouvelles développées dans le cadre d'un contrat « enfance et jeunesse » et les actions antérieures, financées dans un contrat avant la signature d'un premier Cej et reconduites dans le présent Cej.

Pour chaque action nouvelle développée dans le présent contrat (cf. annexes 1 à 3 ci-après de la présente convention), un montant forfaitaire plafonné par action est calculé selon les formules ci-après :

- (montant restant à charge retenu par la Caf x 0,55) x 1,2513 pour les actions nouvelles relevant du champ de l'enfance,
- (montant restant à charge retenu par la Caf x 0,55) x 1,0900 pour les actions nouvelles relevant du champ de la jeunesse,

les champs de l'enfance et de la jeunesse étant ceux tels que précisés à l'article « [Le cadre général du dispositif « Contrat enfance et jeunesse](#) » » des « conditions générales prestation de service Contrat enfance et jeunesse » de la présente convention.

Pour les actions antérieures, un montant forfaitaire dégressif est appliqué en référence aux financements antérieurs.

Le montant annuel forfaitaire de la Psej est versé en fonction :

- du maintien de l'offre existante avant la présente convention. L'offre existante est décrite en annexes 2 et 3 ci-après de la présente convention ;
- de la réalisation des actions nouvelles inscrites à la présente convention ;
- du niveau d'atteinte des objectifs avec notamment le respect de la règle de financement des actions de développement et de pilotage ;
- du respect des règles relatives aux taux d'occupation ;
- de la production complète des justificatifs.

Ce montant peut être revu en cas :

- d'une anomalie constatée dans le niveau de financement du projet ;
- de non respect d'une clause ;
- de réalisation partielle ou absente d'une action.

La Caf applique un taux de réfaction et notifie au partenaire le montant de la réfaction qui est appliquée.

La valorisation du bénévolat ne peut pas être prise en compte dans le calcul de la Psej.

Les modalités de paiement

Le paiement s'effectue selon les dispositions précisées ci après

Acompte :

Pour les nouveaux contrats, l'acompte sera égal à 70 % du montant prévisionnel de la prestation de service de la première année du contrat et sera versé à la signature de celui-ci.

Pour le contrat enfance jeunesse en cours, la Caf versera deux avances annuelles selon les modalités suivantes :

1^{ère} avance de 35 % du droit prévisionnel de l'année N dans le courant du premier trimestre de l'année N ;

2^{ème} avance de 35 % du droit prévisionnel de l'année N conjointement à la liquidation de l'exercice N - 1.

Sur le compte de la Banque de France de Bordeaux :

Code IBAN	BIC
FR54 3000 1002 15D3 3100 0000 095	BDFEFRPPCCT

A l'ordre de Monsieur le Percepteur de la Trésorerie de Blanquefort.

Régularisation

Sous réserve de réception dans les délais prévus à la présente convention des pièces justificatives mentionnées en son annexe 4, la Caf procède au calcul des sommes réellement dues. Ce qui peut entraîner :

- un versement complémentaire dans la limite des montants forfaitaires prévus à la convention ;
- la mise en recouvrement d'un indu.

Celui-ci est remboursé directement à la Caf ou fait éventuellement l'objet d'une régularisation sur les versements suivants.

L'absence de fourniture de justificatifs au 30 juin de l'année qui suit l'année du droit examiné peut entraîner le non versement du solde, voire la récupération des montants versés.

Le refus de communication de justificatifs peut entraîner la suppression du financement de la Caf et la récupération des sommes versées non justifiées.

Le suivi des objectifs, des engagements et l'évaluation des actions

Le partenaire s'engage sur la production annuelle de pièces justificatives détaillées en annexe 4 de la présente convention avant le 30 avril de l'année qui suit l'année du droit examiné lesquelles sont indispensables au suivi des objectifs prévus par la convention.

Le suivi des objectifs

Chaque année, avant le 30 avril et au plus tard le 30 juin de l'année suivante (N+1), le partenaire s'engage à fournir à la Caf, une information détaillée sur :

- le calendrier des créations de places, leur localisation et le public bénéficiaire ;
- le calendrier des créations d'activités, leur localisation et le public bénéficiaire ;
- le taux d'occupation ou de fréquentation des différentes activités couvertes par la présente convention ;
- le bilan annuel de la mise en œuvre progressive du programme de développement.

Le partenaire s'engage à maintenir le niveau d'accueil existant avant le présent contrat « enfance et jeunesse », décrit en annexe 2 ci-après de la présente convention.

Le suivi des engagements et l'évaluation des actions

Les termes de la présente convention font l'objet d'un suivi annuel réalisé en concertation avec le partenaire signataire.

A cet égard, les signataires de la présente convention conviendront conjointement des modalités matérielles permettant la mise en place du suivi des engagements.

Ces modalités pourront prendre la forme d'une rencontre annuelle, d'une instance de coordination ou d'un comité de pilotage.

La Caf procède à l'évaluation des projets qu'elle soutient, dans le cadre d'une démarche partagée.

L'évaluation en fin de contrat a pour objet de rendre compte de la réalisation des objectifs et de l'efficacité du contrat « enfance et jeunesse ».

Elle permet l'analyse du fonctionnement des services financés par la Caf, telle que décrit en annexe de la « Convention territoriale globale » signée par le partenaire.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article ci-dessus « **L'objet de la convention** », sur l'impact des actions ou des interventions, s'il y a lieu, au regard de leur utilité sociale ou de l'intérêt général.

La durée de la convention

La présente convention prend effet au jour de sa signature par l'ensemble des parties, jusqu'au 31 décembre 2019.

Ci-dessous le texte pour la convention non dématérialisée.

En cochant cette case, « le partenaire » reconnaît avoir pris connaissance des éléments constitutifs de la présente convention :

- les modalités ci-dessus accompagnées des annexes 1 à 3 ci-après de la présente convention,
- les « conditions générales prestation de service Contrat enfance et jeunesse (y compris l'annexe numérotée 4) » en leur version de juillet 2015,

et « le partenaire » les accepte.

Il est établi un original de la présente convention pour chacun des signataires.

Ci-dessous le texte adapté à une version dématérialisée des 2^{nde} et 3^{ème} parties de la convention.

En cochant cette case, « le partenaire » reconnaît avoir pris connaissance des éléments constitutifs de la présente convention :

- les modalités ci-dessus accompagnées des annexes 3 ci-après de la présente convention, dont il est établi un original pour chacun des signataires,
- les « conditions générales prestation de service Contrat enfance et jeunesse (y compris l'annexe numérotée 4) » en leur version de juillet 2015, document disponible sur le site internet « www.caf.fr » de la Caf de la Gironde.

et « le partenaire » les accepte.

Fait à Le Bouscat.....,

le 8 septembre 2016,

en 3 exemplaires

La Caf,	Le Partenaire,
M. Christophe DEMILLY Directeur de la Caf	M. Patrick BOBET Maire

Annexe 1 : Tableau financier récapitulatif

Tableau récapitulatif financier Global									
Contrat : 201600810 CEJ 3G LE BOUSCAT									
Date d'effet : 01/01/2016									
Module : CEJ 3G LE BOUSCAT									
Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Total	
Action nouvelle	Accueil Enfance	Crèches familiales	CRECHE FAMILIALE DU BOUSCAT	23781,23	23781,23	23781,23	23781,23	95124,92	
		Lieux accueil enfants parents	LAEP DU BOUSCAT	4112,90	4925,32	4925,32	4925,32	18888,86	
		Ludothèque	LUDOTHEQUE RICOCHET	1098,06	1098,06	1236,10	1382,38	4814,60	
		Relais assistants maternels	RAM	6420,55	6420,55	6420,55	6420,55	25682,20	
		Multi accueil	CR. HG ASSOCIATIVE TROTTE MENU	11518,65	11518,65	11518,65	11518,65	46074,60	
				CRECHE LA PROVIDENCE	0,00	0,00	0,00	13221,22	13221,22
		Accueil Jeunesse	ALSH Extrascolaire	ALSH ABCDEFG	5179,79	5179,79	5179,79	5179,79	20719,16
				ALSH RICOCHET	0,00	0,00	1029,13	1393,74	2422,87
				APS ET ALSH MUNICIPAUX FLUX (3/12 ans)	30412,12	30412,12	30412,12	30412,12	121648,48
		Pilotage Enfance	Poste de coordination	Coordonnateur enfance	31742,40	31742,40	31742,40	31742,40	126969,60
	Pilotage Jeunesse	Formation BAFA BAFD	FORMATION BAFA/BAFD	4613,23	4613,23	4613,23	4613,23	18452,92	
		Poste de coordination	POSTES DE COORDINATION JEUNESSE	39212,44	39212,44	39212,44	39212,44	156849,76	
	TOTAL	ACTION NOUVELLE		158091,37	158903,79	160070,96	173803,07	650869,19	
Action antérieure	Accueil Enfance	Actions non éligible maintenue	ABCDEFGH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
				Animations Periscolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				BIJ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				Salon du livre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			Crèches collectives	CRECHE COLLECTIVE LA CHENILLE	17211,65	17211,65	17211,65	17211,65	68846,60
				CRECHE COLLECTIVE LA PROVIDEN	35213,27	35213,27	35213,27	35213,27	140853,08
			Crèches familiales	CRECHE FAMILIALE DU BOUSCAT	38937,26	38937,26	38937,26	38937,26	155749,04
			Ludothèque	RICOCHET	8954,00	8954,00	8954,00	8954,00	35816,00
			Relais assistants maternels	RAM DU BOUSCAT	6770,50	6770,50	6770,50	6770,50	27082,00
			Multi accueil	CR. HG ASSOCIATIVE TROTTE MENU	25547,91	25547,91	25547,91	25547,91	102191,64
				MULTI ACCUEIL LES MOSAÏQUES	36025,66	36025,66	36025,66	36025,66	144102,64
		Accueil Jeunesse	ALSH Extrascolaire	APS ET ALSH MUNICIPAUX	72996,39	72996,39	72996,39	72996,39	291985,56
				C.L.S.H. JEUNES LOISIRS ET NAT	30765,59	30765,59	30765,59	30765,59	123062,36
			Séjours	Séjours enfance jeunesse	12105,12	12105,12	12105,12	12105,12	48420,48
		TOTAL	ACTION ANTERIEURE		284527,35	284527,35	284527,35	284527,35	1138109,40
		TOTAL	DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<p>La Caf,</p> <p>M. Christophe DEMILLY Directeur de la Caf</p>	<p>Le Partenaire,</p> <p>M. Patrick BOBET Maire</p>
--	--

Annexe 2 : situation de l'offre et perspectives de développement

TYPOLOGIE	Nom action	2015 ou existant			2016			2017			2018			2019		
		Taux occupation	Nombre unités de référence (1)	Capacité d'accueil	Taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	Capacité d'accueil	Taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	Capacité d'accueil	Taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	Capacité d'accueil	Taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	Capacité d'accueil
Action antérieure	Crèche familiale	88%	166839	189200												
Action nouvelle 1 G	Crèche familiale	84,15%	182873	206800	88,43%	182873	206800	88,43%	182873	206800	88,43%	182873	206800	88,43%	182873	206800
Action antérieure	Crèche collective La Chenille Verte	73,83%	102740	139150												
Action antérieure	Multi-accueil les mosaïques	74,70%	60238	80640												
Action antérieure	Crèche Trotte menu	73,83%	29777	39424												
Action nouvelle 1 G	Crèche Trotte menu	72,97%	35639	48840	78,70%	38784	49280	78,70%	38784	49280	78,70%	38784	49280	78,70%	38784	49280
Action antérieure	Crèche collective La Providence	73,12%	100425	137335												
Action nouvelle 3G	Crèche collective La Providence	73,12%	100425	137335	73,12%	100384	137335	73,12%	100384	137335	73,12%	100384	137335	73,00%	108405	148500
Action nouvelle 3G	LAEP		0	0		162			194			194			194	
Action antérieure	Ludothèque		814													
Action nouvelle 1G 2G et 3G	Ludothèque		1182			1182			1182			1210			1240	
Action antérieure	RAM		0,5	0,5												
Action nouvelle 1G	RAM		1	1		1	1		1	1		1	1		1	1
action antérieure	APS et ALSH municipaux	70%	117998	168322												
Action nouvelle 2 G	APS et ALSH municipaux	62,42%	347279	556349	62,42%	347279	557809	62,42%	347279	557809	62,42%	347279	557809	62,42%	347279	557809
Action antérieure	Alsh Jeunes Loisirs Nature	75,24%	31080	41310												
Action nouvelle 2 G	Alsh ABCDEFG	48,22%	2708	5616	84,48%	4920	5824	84,48%	4920	5824	84,48%	4920	5824	84,48%	4920	5824
Action nouvelle 3 G	Alsh RICOCHET	74,05%	6413	8660	74,05%	6413	8660	74,05%	6413	8660	71,86%	7695	10708	71,85%	8062	11220
Action antérieure	Séjours enfance jeunesse	59%	863	1460												
Action nouvelle 2 G	Formations BAFA BAFD		3			5			5			5			5	
Action nouvelle 2 G	Coordonnateur enfance		1			1			1			1			1	
Action nouvelle 2 G	Coordonnateur jeunesse		1,5			1,5			1,5			1,5			1,5	
Action antérieure	Actions inelligibles		4													

(1) cf. annexe 5.2

(2) colonne à remplir uniquement lorsqu'elle correspond à l'année N-1 d'un avenant au Cej

La Caf,	Le Partenaire,
M. Christophe DEMILLY Directeur de la Caf	M. Patrick BOBET Maire

Annexe 3 :
Fiches détaillées par action

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'une crèche familiale existante
maintenue ou développée

DESCRIPTION	
Nom de la structure :	Crèche familiale du Bouscat
Adresse :	39, avenue Léon Blum - 33110 Le Bouscat
Gestionnaire :	Commune du Bouscat
Partenaires du Cej qui financent :	
<i>collectivité territoriale</i>	Nom : Commune du Bouscat
<i>collectivité territoriale</i>	Nom :
Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :	
Nom :	% de répartition :
Nom :	% de répartition :
Date d'ouverture :	

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (soit en 2015)
--

Capacité théorique

Nombre de jours d'ouverture :	247	Amplitude d'ouverture par jour :	11,5
Nombre d'heures d'ouverture par an conformément au règlement intérieur de la structure :	2 841		
Nombre d'enfants autorisé pour les assistantes maternelles inscrites au budget de la structure :	94		
Capacité théorique (nombre d'heures d'ouverture par an X nombre d'enfants autorisé)	206 800		

Activité

Nombre d'heures enfants 0/6ans :	182 873
Taux d'occupation :	88,43%

Subvention des partenaires :

Partenaire « » : montant subvention :	512 922,33	montant PS :	565 249,35
Partenaire « » : montant subvention :		montant PS :	

	Année 1 2016	Année 2 2017	Année 3 2018	Année 4 2019
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture	247	247	247	247
Amplitude d'ouverture par jour	11,5	11,5	11,5	11,5
Nombre d'heures d'ouverture par an conformément au règlement intérieur de la structure	2 841	2 841	2 841	2 841
Nombre d'enfants autorisé pour les assistantes maternelles inscrites au budget de la structure	94	94	94	94
Capacité théorique (nombre d'heures d'ouverture par an X nombre d'enfants autorisé)	206 800	206 800	206 800	206 800
Prévisions d'activité				
Nombre d'heures enfants 0/6 ans	182 873	182 873	182 873	182 873
Taux d'occupation : (%)	88,43%	88,43%	88,43%	88,43%
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses	1 459 057,39	1 459 057,39	1 459 057,39	1 459 057,39
Total des recettes	1 459 057,39	1 459 057,39	1 459 057,39	1 459 057,39
dont subvention du partenaire « »	619 143,30	619 143,30	619 143,30	619 143,30
dont subvention du partenaire « »				

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

FICHE PROJET CONTRAT ENFANCE JEUNESSE d'un établissement d'accueil du jeune enfant existant maintenu

DESCRIPTION

Nature :	CRECHE COLLECTIVE
Nom de la structure :	LA CHENILLE VERTE
Adresse :	RUE DU PRESIDENT KENNEDY - 33110 LE BOUSCAT
Gestionnaire :	MAIRIE DU BOUSCAT
Partenaires du Cej qui financent :	
<i>collectivité territoriale</i>	Nom : MAIRIE DU BOUSCAT
<i>collectivité territoriale</i>	Nom :

Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :

Nom :	% de répartition :
Nom :	% de répartition :

Date d'ouverture : 1er janvier 1992

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (Stock)

Capacité théorique

Nombre de jours d'ouverture :	230	Amplitude d'ouverture par jour :	11
Nombre d'heures d'ouverture par an :	2 530		
Nombre de places contractualisées :	55		
<i>(donnée saisie sous Sias Cej dans les données d'activité « nombre de places Pmi »)</i>			
Capacité théorique <i>(nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places contractualisées)</i>	139 150		

Activité

Nombre d'heures enfants 0/6ans :	102 740
Taux d'occupation :	73,83%

Subvention des partenaires :

Partenaire « Mairie du Bouscat » : montant subvention :	320 406,21	montant PS :	217 742,96
Partenaire « » : montant subvention :		montant PS :	

DESCRIPTIF DU PROJET

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un établissement d'accueil du jeune enfant existant
maintenu ou développé

DESCRIPTION	
Nature :	Multi accueil
Nom de la structure :	Multi accueil Trotte Menu Le Bouscat
Adresse :	49, rue Mondon - 33110 Le Bouscat
Gestionnaire :	CDC Le Bouscat
Partenaires du Cej qui financent :	
<i>collectivité territoriale</i>	Nom : Commune du Bouscat
<i>collectivité territoriale</i>	Nom :
Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :	
Nom :	% de répartition :
Nom :	% de répartition :
Date d'ouverture :	

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (soit en 2015)	
Capacité théorique	
Nombre de jours d'ouverture :	222
Amplitude d'ouverture par jour :	11
Nombre d'heures d'ouverture par an :	2 442
Nombre de places contractualisées :	20
<i>(donnée saisie sous Sias Cej dans les données d'activité « nombre de places Pmi »)</i>	
Capacité théorique (nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places contractualisées)	48 840
Activité	
Nombre d'heures enfants 0/6ans :	35 639
Taux d'occupation :	72,97%
Subvention des partenaires :	
Partenaire « » : montant subvention :	133 215,00
Partenaire « » : montant subvention :	100 937,04

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	2016	2017	2018	2019
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture	222	222	222	222
Amplitude d'ouverture par jour	11	11	11	11
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 464	2 464	2 464	2 464
Nombre de places contractualisées : <i>(donnée saisie sous Sias Cej dans les données d'activité « nombre de places Pmi »)</i>	20	20	20	20
Capacité théorique (nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places contractualisées)	49 280	49 280	49 280	49 280
Prévisions d'activité				
Nombre d'heures enfants 0/6 ans	38 784	38 784	38 784	38 784
Taux d'occupation : (%)	78,70%	78,70%	78,70%	78,70%
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses	341 727,75	341 727,75	341 727,75	341 727,75
Total des recettes	341 727,75	341 727,75	341 727,75	341 727,75
dont subvention du partenaire « »	153 631,55	153 631,55	153 631,55	153 631,55
dont subvention du partenaire « »				

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3				
FICHE PROJET				
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE				
d'un établissement d'accueil du jeune enfant existant				
maintenu ou développé				
DESCRIPTION				
Nature :	Crèche collectif (évolution vers multiaccueil collectif et familial en septembre 2019)			
Nom de la structure :	Crèche La Providence			
Adresse :	4 rue condorcet 33 110 LE BOUSCAT			
Gestionnaire :	MAIRIE LE BOUSCAT			
Partenaires du Cej qui financent :				
<i>collectivité territoriale</i>	Nom :	LE BOUSCAT		
<i>collectivité territoriale</i>	Nom :			
Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :				
Nom :	% de répartition :			
Nom :	% de répartition :			
Date d'ouverture :				
ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (soit en 2015)				
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture :	225	Amplitude d'ouverture par jour :	11	
Nombre d'heures d'ouverture par an :	2 475			
Nombre de places contractualisées :	55			
<i>(donnée saisie sous Sias Cej dans les données d'activité « nombre de places Pmi »)</i>				
Capacité théorique (nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places contractualisées)				137 335
Activité				
Nombre d'heures enfants 0/6ans :	100 425			
Taux d'occupation :	73,12%			
Subvention des partenaires :				
Partenaire « » :	montant subvention :	255 564,10	montant PS :	309 973,26
Partenaire « » :	montant subvention :		montant PS :	
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	2016	2017	2018	2019
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture	227	225	225	225
Amplitude d'ouverture par jour	11	11	11	11
Nombre d'heures d'ouverture par an	2 497	2 475	2 475	2 475
Nombre de places contractualisées : <i>(donnée saisie sous Sias Cej dans les données d'activité « nombre de places Pmi »)</i>	55	55	55	70
Capacité théorique (nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places contractualisées)	137 335	137 335	137 335	148 500
Prévisions d'activité				
Nombre d'heures enfants 0/6 ans	100 384	100 384	100 384	108 405
Taux d'occupation : (%)	73,09%	73,09%	73,09%	73,00%
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses	749 485,50	749 485,50	749 485,50	830 733,00
Total des recettes	749 485,50	749 485,50	749 485,50	830 733,00
dont subvention du partenaire « »	278 643,08	278 643,08	278 643,08	322 490,25
dont subvention du partenaire « »				
DESCRIPTIF DU PROJET				

Annexe 3

FICHE PROJET CONTRAT ENFANCE JEUNESSE d'un nouvel LAEP

DESCRIPTION

Nom de la structure :

Adresse :

Gestionnaire :

Partenaires du Cej qui financent :

collectivité territoriale

Nom :

collectivité territoriale

Nom :

Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :

Nom : % de répartition :

Nom : % de répartition :

Date d'ouverture :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	2016	2017	2018	2019
Capacité théorique				
Nombre d'heures d'ouverture annuelle et heures d'organisation ⁽²⁾	162,00	194,00	194,00	194,00
Nombre d'agents	6,00	7,00	7,00	7,00
Equivalent temps plein	2,00	2,00	2,00	2,00
Qualifications	psychologue, EJE, auxiliaires du puériculture			
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses	12 343,00	14 700,00	14 700,00	14 700,00
Total des recettes	12 343,00	14 700,00	14 700,00	14 700,00
dont subvention du partenaire « »	8 686,66	10 321,42	10 321,42	10 321,42
dont subvention du partenaire « »				

⁽²⁾ Uniquement pour les LAEP

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3				
FICHE PROJET				
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE				
d'une LUDOTHEQUE existant				
maintenu ou développé				
DESCRIPTION				
Nom de la structure :	Ludothèque Ricochet			
Adresse :	Maison de quartier La Providence, 8 rue Condorcet, 33110 Le Bouscat			
Gestionnaire :	Association Ricochet			
Partenaires du Cej qui financent :				
<i>collectivité territoriale</i>	Nom :	Mairie du Bouscat		
<i>collectivité territoriale</i>	Nom :			
Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :				
Nom :	% de répartition :			
Nom :	% de répartition :			
Date d'ouverture :				
ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (soit en 2015)				
Nombre d'heures d'ouverture annuelle	1182,00			
Nombre d'agents	1,00	soit	1	ETP
Qualifications	D.U.T.			
Subvention des partenaires :				
Partenaire « » : montant subvention :	26 000,00		montant PS :	0,00
Partenaire « » : montant subvention :			montant PS :	
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	2016	2017	2018	2019
Capacité théorique				
Nombre d'heures d'ouverture annuelle et heures d'organisation ⁽²⁾	1 182,00	1 182,00	1 210,00	1 240,00
Nombre d'agents	2,00	2,00	2,00	2,00
Equivalent temps plein	1,00	1,00	1,00	1,00
Qualifications	D.U.T.	D.U.T.	D.U.T.	D.U.T.
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses	41 913,26	41 913,26	42 906,13	43 969,91
Total des recettes	41 913,26	41 913,26	42 906,13	43 969,91
dont subvention du partenaire « »	26 000,00	26 000,00	26 615,91	27 275,80
dont subvention du partenaire « »				
⁽²⁾ Uniquement pour les LAEP				
DESCRIPTIF DU PROJET				

Annexe 3

**FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un Relais d'Assistantes Maternelles existant
maintenu ou développé**

DESCRIPTION

Nom de la structure :

Adresse :

Gestionnaire :

Partenaires du Cej qui financent :
collectivité territoriale Nom :
collectivité territoriale Nom :

Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :

Nom : % de répartition :
 Nom : % de répartition :

Date d'ouverture :

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (soit en 2015)

Qualification de l'animateur

Durée de travail hebdomadaire

Equivalent temps plein ETP

Subvention des partenaires :
 Partenaire « » : montant subvention : 30 568,85 montant PS : 24 078,00
 Partenaire « » : montant subvention : montant PS :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	2016	2017	2018	2019
Capacité théorique				
Qualification de l'animateur	Educatrice de jeunes enfants			
Durée de travail hebdomadaire	35 heures	35 heures	35 heures	35 heures
Equivalent temps plein	1,00	1,00	1,00	1,00
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses	57 351,85	57 351,85	57 351,85	57 351,85
Total des recettes	57 351,85	57 351,85	57 351,85	57 351,85
dont subvention du partenaire « »	35 384,45	35 384,45	35 384,45	35 384,45
dont subvention du partenaire « »				

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

**FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un accueil de loisirs existant
maintenu ou développé**

DESCRIPTION

Nature :

Nom de la structure :

Adresse :

Gestionnaire :

Partenaires du Cej qui financent :
collectivité territoriale Nom :
collectivité territoriale Nom :

Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :

Nom : % de répartition :
 Nom : % de répartition :

Date d'ouverture :

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (soit en 2015)

Capacité théorique

Nombre de jours d'ouverture : Amplitude d'ouverture par jour :

Nombre d'heures d'ouverture par an :

Nombre de places contractualisées :

Capacité théorique (*nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places déclaré DDCS*)

Activité

Nombre de jours enfants : Nombre d'heures enfants 0/6ans :

Taux d'occupation :

Subvention des partenaires :

Partenaire « » : montant subvention : 649 267,16 montant PS : 173 796,37
 Partenaire « » : montant subvention : montant PS :

	Année 1 2016	Année 2 2017	Année 3 2018	Année 4 2019
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture	1 640	1 640	1 640	1 640
Amplitude d'ouverture par jour	8	8	8	8
Nombre d'heures d'ouverture par an	13 120	13 120	13 120	13 120
Nombre de places contractualisées	2 007	2 007	2 007	2 007
Capacité théorique (<i>nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places contractualisées</i>)	557 809	557 809	557 809	557 809
Prévisions d'activité				
Nombre de jours enfants	0	0	0	0
Nombre d'heures enfants	347 279	347 279	347 279	347 279
Taux d'occupation : (%)	62,26%	62,26%	62,26%	62,26%
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses	1 389 116,00	1 389 116,00	1 389 116,00	1 389 116,00
Total des recettes	1 389 116,00	1 389 116,00	1 389 116,00	1 389 116,00
dont subvention du partenaire « »	845 485,67	845 485,67	845 485,67	845 485,67
dont subvention du partenaire « »				

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

FICHE PROJET CONTRAT ENFANCE JEUNESSE d'un accueil de loisirs existant

DESCRIPTION

Nature :

Nom de la structure :

Adresse :

Gestionnaire :

Partenaires du Cej qui financent :
collectivité territoriale Nom :

collectivité territoriale Nom :

Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :

Nom : % de répartition :

Nom : % de répartition :

Date d'ouverture :

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU 1er CEJ (Stock)

Capacité théorique

Nombre de jours d'ouverture : Amplitude d'ouverture par jour :

Nombre d'heures d'ouverture par an :

Nombre de places contractualisées :

Capacité théorique (*nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places déclaré DDCS*)

Activité

Nombre de jours enfants : Nombre d'heures enfants 0/6ans :

Taux d'occupation :

Subvention des partenaires :

Partenaire "Association JLN." : montant subvention : 82 200 Montant PSO : 12873,73

Partenaire "....." : montant subvention :Montant PSO :

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

**FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un accueil de loisirs existant
maintenu ou développé**

DESCRIPTION

Nature :

Nom de la structure :

Adresse :

Gestionnaire :

Partenaires du Cej qui financent :
collectivité territoriale Nom :
collectivité territoriale Nom :

Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :

Nom : % de répartition :
 Nom : % de répartition :

Date d'ouverture :

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (soit en 2015)

Capacité théorique

Nombre de jours d'ouverture : Amplitude d'ouverture par jour :

Nombre d'heures d'ouverture par an :

Nombre de places contractualisées :

Capacité théorique (*nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places déclaré DDCS*) :

Activité

Nombre de jours enfants : Nombre d'heures enfants 0/6ans :

Taux d'occupation :

Subvention des partenaires :

Partenaire « » : montant subvention : 8 328,00 montant PS : 1 408,16
 Partenaire « » : montant subvention : montant PS :

	Année 1 2016	Année 2 2017	Année 3 2018	Année 4 2019
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture	82	82	82	82
Amplitude d'ouverture par jour	8	8	8	8
Nombre d'heures d'ouverture par an	656	656	656	656
Nombre de places contractualisées	12	12	12	12
Capacité théorique (<i>nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places contractualisées</i>)	5 824	5 824	5 824	5 824
Prévisions d'activité				
Nombre de jours enfants	4 920	4 920	4 920	4 920
Nombre d'heures enfants	4 920	4 920	4 920	4 920
Taux d'occupation : (%)	84,48%	84,48%	84,48%	84,48%
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses	10 958,37	10 958,37	10 958,37	10 958,37
Total des recettes	10 958,37	10 958,37	10 958,37	10 958,37
dont subvention du partenaire « »	8 626,94	8 626,94	8 626,94	8 626,94
dont subvention du partenaire « »				

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3				
FICHE PROJET				
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE				
d'un accueil de loisirs existant				
maintenu ou développé				
DESCRIPTION				
Nature :	EXTRASCOLAIRE			
Nom de la structure :	ALSH RICOCHET			
Adresse :	LE BOUSCAT			
Gestionnaire :	ASSOCIATION RICOCHET			
Partenaires du Cej qui financent :				
<i>collectivité territoriale</i>	Nom :	Le Bouscat		
<i>collectivité territoriale</i>	Nom :			
Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :				
Nom :	% de répartition :			
Nom :	% de répartition :			
Date d'ouverture :				
ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (soit en 2015)				
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture :	24	Amplitude d'ouverture par jour :	8	
Nombre d'heures d'ouverture par an :	192			
Nombre de places contractualisées :	50			
Capacité théorique (<i>nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places déclaré DDCS</i>)	8 660			
Activité				
Nombre de jours enfants :	769	Nombre d'heures enfants 0/6ans :	6 413	
Taux d'occupation :	74,05%			
Subvention des partenaires :				
Partenaire « » : montant subvention :	9 253,08	montant PS :	3 334,76	
Partenaire « » : montant subvention :		montant PS :		
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	2016	2017	2018	2019
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture	24	24	56	56
Amplitude d'ouverture par jour	8	8	8	8
Nombre d'heures d'ouverture par an	192	192	448	448
Nombre de places contractualisées	55	55	55	55
Capacité théorique (<i>nombre d'heures d'ouverture par an X nombre de places contractualisées</i>)	8 660	8 660	10 708	11 220
Prévisions d'activité				
Nombre de jours enfants	770	770	1 026	1 090
Nombre d'heures enfants	6 413	6 413	7 695	8 062
Taux d'occupation : (%)	74,05%	74,05%	71,86%	71,85%
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses	25 000,00	25 000,00	32 000,00	32 395,00
Total des recettes	25 000,00	25 000,00	32 000,00	32 395,00
dont subvention du partenaire « »	9 255,00	9 255,00	10 255,00	10 255,00
dont subvention du partenaire « »				
DESCRIPTIF DU PROJET				

Annexe 3

**FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un séjour vacances ou camps adolescents existant**

DESCRIPTION

Nom de la structure :

Adresse :

Gestionnaire :

Partenaires du Cej qui financent :
collectivité territoriale Nom :

collectivité territoriale Nom :

Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :

Nom : % de répartition :

Nom : % de répartition :

Période de fonctionnement :

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU 1er CEJ (Stock)

Capacité théorique

Nombre de jours de fonctionnement

Nombre de places contractualisées :

Capacité théorique (*nombre de jours de fonctionnement X nombre de places*)

Activité

Nombre de jours enfants

Taux d'occupation :

Subvention des partenaires :

Partenaire « » : montant subvention : 22839 ,51 montant PS : 0,00

Partenaire « » : montant subvention : montant PS :

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

**FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
de formation(s) BAFA - BAFD existante(s)
maintenue(s) ou développée(s)**

DESCRIPTION

Partenaires du Cej qui financent :

collectivité territoriale

Nom :

Commune du Bouscat

collectivité territoriale

Nom :

--

Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :

Nom :

% de répartition :

Nom :

% de répartition :

Date d'ouverture :

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (soit en 2015)

Nombre d'agents concernés

3

Pour :

- Alsh périscolaire
- Alsh extrascolaire
- Accueil de jeunes
- Séjours vacances ou camps adolescents

Subvention des partenaires :

Partenaire « » : montant subvention :

1 692,00

montant PS :

0,00

Partenaire « » : montant subvention :

montant PS :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	2016	2017	2018	2019
Capacité théorique				
Alsh périscolaire	0	0	0	0
Alsh extrascolaire	5	5	5	5
Accueil jeunes	0	0	0	0
Séjours vacances ou camps adolescents	0	0	0	0
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
Total des recettes	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
dont subvention du partenaire « »	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
dont subvention du partenaire « »				

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

**FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'une fonction de coordination existante
maintenue ou développée**

DESCRIPTION

Nature

Personne(s) chargée(s) de la coordination

Missions principales

Partenaires du Cej qui financent :
collectivité territoriale Nom :

collectivité territoriale Nom :

Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :

Nom : % de répartition :

Nom : % de répartition :

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (soit en 2015)

Nombre d'équivalents temps plein

Subvention des partenaires :

Partenaire « » : montant subvention : 63 299,00 montant PS : 0,00

Partenaire « » : montant subvention : montant PS :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	2016	2017	2018	2019
Capacité théorique				
Nombre d'équivalents temps plein	1,50	1,50	1,50	1,50
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses	68 000,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00
Total des recettes	68 000,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00
dont subvention du partenaire « »	68 000,00	68 000,00	68 000,00	68 000,00
dont subvention du partenaire « »				

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

FICHE PROJET CONTRAT ENFANCE JEUNESSE d'une action inéligible maintenue

DESCRIPTION

Nature BIJ

Gestionnaire Commune du BOUSCAT

Partenaires du Cej qui financent :

collectivité territoriale

Nom :

collectivité territoriale

Nom :

Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :

Nom :

de répartition :

Nom :

de répartition :

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (SOIT 2015)

Coût fonctionnement du service : 67 745 €

Montant dégressivi 3205,58

Montant dépense : 67 745 €

Montant dégressivité :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	2016	2017	2018	2019
Capacité théorique				
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses	67 745,00	67 745,00	67 745,00	67 745,00
Total des recettes	67 745,00	67 745,00	67 745,00	67 745,00
dont subvention du partenaire « »	67 745,00	67 745,00	67 745,00	67 745,00
dont subvention du partenaire « »				

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

FICHE PROJET CONTRAT ENFANCE JEUNESSE d'une action inéligible maintenue

DESCRIPTION

Nature Animations périscolaires (éveil musical et sportif)

Gestionnaire Commune du Bouscat + association JLN

Partenaires du Cej qui financent :
collectivité territoriale Nom : Commune du Bouscat

collectivité territoriale Nom :

Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :

Nom : de répartition :

Nom : de répartition :

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (SOIT 2015)

Coût annuel de l'action : 60 213 €

Montant dégressivi 2712,08

Montant dégressivité :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	2016	2017	2018	2019
Capacité théorique				
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses	60 213,00	60 213,00	60 213,00	60 213,00
Total des recettes	60 213,00	60 213,00	60 213,00	60 213,00
dont subvention du partenaire « »	60 213,00	60 213,00	60 213,00	60 213,00
dont subvention du partenaire « »				

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

FICHE PROJET CONTRAT ENFANCE JEUNESSE d'une action inéligible maintenue

DESCRIPTION

Nature LABCDEFG

Gestionnaire Association LABCDEFG

Partenaires du Cej qui financent :

collectivité territoriale

Nom : Commune du Bouscat

collectivité territoriale

Nom :

Pourcentages de répartition entre partenaires du Cej retenus pour l'action :

Nom : de répartition :

Nom : de répartition :

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (SOIT 2015)

Subvention des partenaires :

Partenaire "ville du BOUSCAT" : montant subvention : 37 268 €

Montant dégressif 1882,29

Partenaire "....." : montant subvention :

Montant dégressivité :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	2016	2017	2018	2019
Capacité théorique				
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses	128 540,00	128 540,00	128 540,00	128 540,00
Total des recettes	134 036,00	134 036,00	134 036,00	134 036,00
dont subvention du partenaire « »	37 268,00	37 268,00	37 268,00	37 268,00
dont subvention du partenaire « »				

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexes 4 et 6:
DIAGNOSTIC et ÉVALUATION